

Cahier des charges espaces verts

A/ Entretien des parties communes :

1/ taille des arbustes (cyprès et oliviers) tous les ans à hauteur de 3 m (**mars et réajustement début juillet**)

2/ taille des haies et arbustes parties communes (lauriers roses , tamaris ...) : 1 fois par an (**mars**) et une taille de rafraîchissement (**début juillet**)

Plantations piscine : 1 fois par an (**avril**) arrachage des mauvaises herbes

3/ désherbage des allées, parkings et espaces verts (chimique) : 2 fois par an (**avril et octobre**)

4/ traitement phytosanitaire suivant les besoins (pucerons) sur les arbustes, les haies et les rosiers

5/ mise en route de l'arrosage intégré avec maintenance (hors fournitures) suivant météo : du **01/05 au 31/09** (programmation 1/2 h / jour le matin tôt ou tard le soir)

arrosage des vasques (**toutes les vasques**), des 2 jardinières (boîtes aux lettres) et des plantations piscine, divers pots sur colonnes : 3 fois par semaine suivant météo (du **01/05 au 31/09**)

6/ mise en place pièges chenilles processionnaires dès leur apparition (**mars**) et démontage après saison (**octobre**)

7/ nettoyage (souffleur) des allées, entrée, local boîtes aux lettres, pinèdes (roulement) avec ramassage des papiers, détritus, des feuilles et épines :

Les pinèdes doivent ratissées et non soufflées

Définition du Roulement : si c'est prévu 1 fois par mois (c'est 1 fois par mois pour que la tâche soit effectuée), soit c'est fait en une fois soit c'est fait en plusieurs fois par roulement du moment que la tâche est réalisée dans son ensemble.

Octobre à fin Mars : 1 fois par mois
Avril et Mai : 2 fois par mois
Juin à Septembre : 1 fois par semaine

8/ nettoyage au souffleur des parkings jusqu'aux maisons (sauf présence de clôture fermée à clé ou véhicule) par roulement

Les épines soufflées sont ramassées en même temps

Fréquence du nettoyage des parkings jusqu'aux maisons :

Novembre à fin Mai (1 fois par mois)
Juin à Octobre (2 fois par mois)

9/ Traitement anti-mousse des 4 allées bétons et descente pinède jusqu'au seuil des portes, trottoirs béton, toits et murs locaux poubelles (mars - octobre)

B/ Petits travaux :

1/ piscine :

- détartrage pommes de douche et colonnes en début et fin de saison (avril et octobre) (vinaigre blanc)
- Traitement murs et plage de la piscine (avril)
- Nettoyage au jet d'eau de la plage de la piscine (1 fois par jour en juillet-août) et les 4 allées principales et dans l'allée perpendiculaire à l'allée des lauriers (Mai)

2/ divers :

- Nettoyage du portail et des portillons (mars-juin-octobre)
- Nettoyage des boîtes aux lettres 2 fois par an (avril et octobre)

3/ 20h seront mis à la disposition de la copropriété pour divers petits travaux :

S'il reste des heures, celles-ci sont basculés sur le contrat suivant automatiquement.

C/ Evacuation déchets verts :

1/ Sur les points vus plus hauts c'est fait automatiquement.

2/ évacuation des déchets verts stockés derrière les locaux poubelles (aiguilles de pins, taille d'entretien des haies des copropriétaires, **sauf élagage des arbres, terre gravats et autres gros volume**)

Dates de passage :

avril à juin et septembre à décembre (2 fois par mois en fonction des vacances et weekends prolongés)

Juillet et août (1 fois par semaine)

D/ Moyens mis à disposition par la copropriété :

La copropriété mets à disposition l'eau, l'électricité, les produits et le matériel nécessaire pour les petits travaux